

*États financiers de*

**CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE**

*31 décembre 2025*

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Table des matières

---

Rapport de l'auditeur indépendant.....	2-3
Rapport de l'actuaire désignée.....	4
État de la situation financière.....	5
État du résultat net et global.....	6
État de la variation des capitaux propres .....	7
État des flux de trésorerie .....	8
Notes complémentaires.....	9-39

# Rapport de l'auditeur indépendant

À l'actionnaire de  
Canassurance Compagnie d'Assurance

## **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Canassurance Compagnie d'Assurance, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025, l'état du résultat net et global, l'état de la variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des informations significatives des méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Canassurance Compagnie d'Assurance au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

## **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de Canassurance Compagnie d'Assurance conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Canassurance Compagnie d'Assurance à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Canassurance Compagnie d'Assurance ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Canassurance Compagnie d'Assurance

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Canassurance Compagnie d'Assurance;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Canassurance Compagnie d'Assurance à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Canassurance Compagnie d'Assurance à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de Canassurance Compagnie d'Assurance pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de Canassurance Compagnie d'Assurance et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>*

Le 24 février 2026  
Montréal, Canada

<sup>1</sup> FCPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A114960

## Rapport de l'actuaire désignée

Aux administrateurs de  
Canassurance Compagnie d'Assurance

J'ai évalué le passif des polices dans les états financiers de Canassurance Compagnie d'Assurance préparés conformément aux Normes internationales d'informations financières pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

À mon avis, le montant des passifs des polices constitue une provision appropriée à cette fin. L'évaluation est conforme à la pratique actuarielle reconnue au Canada et les états financiers présentent fidèlement les résultats de l'évaluation.

L'évaluation est conforme à la Loi sur les assureurs de Québec et son règlement d'application.



Marie-Andrée Boucher  
Fellow de l'Institut Canadien des Actuaire  
Montréal (Québec)  
Le 24 février 2026

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## État de la situation financière

au 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Placements (notes 6 a))		
<i>À la juste valeur par le biais du résultat net</i>		
Trésorerie	9 051	13 808
Obligations	119 377	114 345
Produits de placements à recevoir	611	632
	<b>129 039</b>	128 785
Comptes débiteurs (note 8)	31 276	31 518
Actifs relatifs aux contrats de réassurance (note 12)	1 273	2 762
Immobilisations corporelles (note 9)	1 369	2 294
Autres éléments d'actif (note 10)	10 309	3 543
	<b>173 266</b>	168 902
<b>Passif</b>		
Comptes créditeurs,		
provisions et autres éléments de passif (note 13)	1 831	2 251
Passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 12)	84 000	102 236
	<b>85 831</b>	104 487
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions (note 15)	31 818	31 818
Surplus d'apport	1 700	1 700
Bénéfices non répartis	53 917	30 897
	<b>87 435</b>	64 415
	<b>173 266</b>	168 902

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration,

  
Administrateur

  
Administrateur

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## État du résultat net et global

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
	\$	\$
Produits des activités d'assurance	172 438	108 636
Charges afférentes aux activités d'assurance (note 16)	(153 667)	(111 285)
<b>Résultat des activités d'assurance avant</b>		
<b>les activités de réassurance détenue</b>	18 771	(2 649)
Charges nettes des activités de réassurance détenue	(2 546)	(796)
<b>Résultat des activités d'assurance</b>	16 225	(3 445)
Produits tirés des placements (note 6b))	3 728	3 942
Variation de la juste valeur et résultats sur cessions de placements (note 6 c))	519	4 400
<b>Produits de placements nets</b>	4 247	8 342
<b>Autres produits</b>		
Revenus d'administration (note 18)	3 095	2 996
Autres revenus	357	225
	3 452	3 221
<b>Autres charges</b>		
Frais généraux (note 16)	7 150	4 754
Pertes (gains) de change sur conversion de devises étrangères	(43)	41
	7 107	4 795
<b>Résultat avant impôts</b>	16 817	3 323
<b>Impôts (note 14)</b>		
Exigibles	335	250
Différés	(6 538)	535
	(6 203)	785
<b>Résultat net et global</b>	23 020	2 538

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## État de la variation des capitaux propres

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>4 000</b>	<b>1 700</b>	<b>28 359</b>	<b>34 059</b>
Émission d'actions (note 15)	27 818	-	-	27 818
Résultat net et global	-	-	2 538	2 538
<b>Solde au 31 décembre 2024</b>	<b>31 818</b>	<b>1 700</b>	<b>30 897</b>	<b>64 415</b>
Résultat net et global	-	-	23 020	23 020
<b>Solde au 31 décembre 2025</b>	<b>31 818</b>	<b>1 700</b>	<b>53 917</b>	<b>87 435</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Résultat net	23 020	2 538
Ajustements pour :		
Variation des impôts différés	(6 538)	535
Variation des passifs nets relatifs aux contrats d'assurance	(18 236)	1 135
Variation des actifs nets relatifs aux contrats de réassurance	1 489	(199)
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(343)	(3 942)
Pertes (gains) sur cessions de placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(176)	38
Amortissements	(81)	888
	(865)	993
Variation nette des autres éléments d'actif et de passif (note 17)	(385)	(33 412)
	(1 250)	(32 419)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Acquisitions de placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(38 438)	(225 450)
Cessions et échéances de placements à la juste valeur par le biais du résultat net	34 931	256 198
Transfert d'actifs et de passifs (note 18)	-	120
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles	-	(4)
	(3 507)	30 864
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Émission d'actions (note 15)	-	9 152
	-	9 152
Variation nette de l'exercice	(4 757)	7 597
Trésorerie au début de l'exercice	13 808	6 211
Trésorerie à la fin de l'exercice	9 051	13 808
<b>Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :</b>		
Intérêts reçus	3 003	948
Dividendes et distributions de fonds communs de placements reçus	-	2 511
Impôts reçus	328	23

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

---

### 1. Description de l'entreprise

Canassurance Compagnie d'Assurance (la « Société ») est régie par la Loi sur les sociétés par actions et la Loi sur les assurances du Québec. Elle agit principalement dans les domaines de l'assurance de personnes, santé, voyage, et collective.

La Société est une filiale en propriété exclusive de Corporation Financière Canassurance (la « société mère »), une société de portefeuille canadienne entièrement détenue par l'Association d'Hospitalisation Canadienne (la « société mère ultime »).

Le siège social de la Société est situé au 1981, avenue McGill College, Bureau 105, Montréal (Québec) Canada, H3A 0H6.

La publication des états financiers audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, incluant les états financiers comparatifs, y compris les notes afférentes, a été approuvée par une résolution du conseil d'administration le 24 février 2026.

### 2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous. Ces méthodes comptables ont été utilisées pour toutes les périodes présentées dans les états financiers.

#### Base d'évaluation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur et des passifs/actifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs/passifs relatifs aux contrats de réassurance qui sont évalués selon la méthode décrite ci-dessous. Le coût historique est généralement la juste valeur de la contrepartie cédée pour acquérir des actifs. Aucune information sur la juste valeur des instruments financiers n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers en conformité avec les Normes IFRS de comptabilité exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs et de passifs présentés, sur la divulgation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les postes comportant un haut degré de jugement ou de complexité, ou pour lesquels des hypothèses ou des estimations sont significatives pour les états financiers sont décrits à la note 3.

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### Transfert d'actifs et de passifs entre parties liées

Lors d'un transfert d'actifs et de passifs entre parties liées qui constituent une entreprise, la Société a le choix d'appliquer soit la méthode de la fusion d'intérêts communs, soit la méthode de l'acquisition, en autant que la transaction présente une substance commerciale. La Société a choisi d'appliquer la méthode de fusion d'intérêts communs à tous les transferts entre parties liées sans retraitement rétrospectif des périodes antérieures et sans transfert des postes des capitaux propres. La Société comptabilise les actifs et les passifs à leur valeur comptable et aucun écart d'acquisition ne résulte du transfert. Toute différence entre la considération transférée et les actifs nets acquis est reflétée dans les capitaux propres.

### Contrats d'assurance et de réassurance

#### *Classification*

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie (« l'assureur ») accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie (« le titulaire de la police ») en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié (« l'événement assuré ») affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance significatif existe lorsque la Société accepte de compenser les titulaires de polices ou les bénéficiaires des contrats pour des événements futurs spécifiques, mais incertains qui toucheront défavorablement les titulaires de polices et dont les montants et la survenance sont inconnus.

Les contrats de services administratifs sont des contrats pour lesquels la Société offre des services d'assistance en assurance voyage.

Un traité de réassurance est un type de contrat d'assurance qui est émis par un assureur (« le réassureur ») pour indemniser un autre assureur (« la cédante ») au titre de pertes sur un ou plusieurs contrats émis par la cédante.

#### *Présentation des activités d'assurance à l'état du résultat net*

La Société présente le résultat des activités d'assurance, incluant les produits des activités d'assurance, les charges afférentes aux activités d'assurance, ainsi que les charges nettes des activités de réassurance détenue.

#### *Produits des activités d'assurance*

Les produits des activités d'assurance pour la période correspondent au montant des encaissements de primes prévus affectés à la période. La Société répartit le montant des encaissements de primes attendus entre les périodes de services prévus aux contrats d'assurance en fonction de l'écoulement du temps.

#### *Charges afférentes aux activités d'assurance*

Les charges afférentes aux activités d'assurance comprennent principalement les sinistres survenus et les autres dépenses d'assurance ainsi que les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition.

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### Contrats d'assurance et de réassurance (suite)

#### *Charges nettes des activités de réassurance détenus*

Les charges nettes des activités de réassurance détenue comprennent les montants recouvrables auprès des réassureurs et une imputation des primes de réassurance payées. La Société traite les flux de trésorerie de réassurance qui varient en fonction de la survenance de sinistres comme faisant partie des montants recouvrables auprès des réassureurs et traite les flux de trésorerie qui ne dépendent pas des sinistres comme une réduction des primes à payer au réassureur.

#### *Séparation des composants des contrats d'assurance*

La Société évalue ses contrats d'assurance et de réassurance afin de déterminer s'ils contiennent des composants distincts devant être comptabilisés selon une autre norme IFRS qu'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »). Après avoir séparé les composants distincts, la Société applique l'IFRS 17 à tous les composants restants du contrat d'assurance hôte. Les contrats d'assurance et de réassurance de la Société n'incluent pas de composant distinct qui requiert de les séparer.

#### *Niveau de regroupement et comptabilisation*

L'IFRS 17 requiert de déterminer le niveau de regroupement des contrats d'assurance et de réassurance aux fins de présentation, d'évaluation et de comptabilisation. Le niveau de regroupement est déterminé tout d'abord en divisant les contrats en portefeuilles. Les portefeuilles sont constitués de contrats qui comportent des risques similaires et qui sont gérés ensemble. Les portefeuilles sont par la suite divisés en fonction de la rentabilité attendue au moment de la passation en 2 groupes : contrats déficitaires et les autres contrats. Les groupes sont par la suite divisés en cohortes annuelles basées sur l'année d'émission des contrats.

Les groupes de contrats sont constitués lors de la comptabilisation initiale et ne sont pas revus subséquemment.

La Société divise les portefeuilles de contrats de réassurance détenue en appliquant les mêmes principes décrits précédemment, mais en considérant que toute mention des contrats déficitaires vise les contrats donnant lieu à un profit net au moment de la comptabilisation initiale. Pour certains groupes de contrats de réassurance détenue, un groupe peut être composé d'un seul contrat.

À l'exception des contrats d'assurance-voyage, tous les contrats profitables sont comptabilisés à la date du début de la période de couverture, laquelle coïncide avec la date à laquelle le premier paiement de prime est exigible. Pour les contrats d'assurance-voyage, la date de comptabilisation initiale est la date à laquelle le premier paiement est exigible. Si les contrats sont déficitaires, la date de la comptabilisation initiale est la date à laquelle le groupe devient déficitaire.

La comptabilisation initiale des contrats de réassurance qui fournissent une couverture proportionnelle se fait au début de la période de couverture du groupe de contrats de réassurance détenue ou au moment de la comptabilisation initiale de tout contrat sous-jacent, si cette date est postérieure à la première. La comptabilisation initiale des contrats de réassurance qui fournissent une couverture non proportionnelle se fait à compter du début de la période de couverture du groupe.

La Société ajoute de nouveaux contrats au groupe dans la période de présentation de l'information financière où les contrats satisfont à l'un des critères énoncés précédemment.

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### Contrats d'assurance et de réassurance (suite)

#### *Périmètre de contrat*

La Société inclut dans l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance tous les flux de trésorerie futurs compris dans le périmètre de chacun des contrats du groupe. Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat d'assurance s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle la Société peut contraindre le titulaire de contrat d'assurance à payer les primes ou dans laquelle elle a une obligation substantielle de lui fournir des services prévus au contrat d'assurance. Une obligation substantielle de fournir des services prévus au contrat d'assurance cesse lorsque la Société a la capacité pratique de réévaluer les risques posés spécifiquement par :

- Le titulaire de contrat d'assurance et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques,
- ou
- Le portefeuille de contrats d'assurance et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement le risque posé par le portefeuille et l'établissement du montant des primes s'étendant jusqu'à la date de réévaluation des primes ne tient pas compte des risques liés aux périodes postérieures à la date de réévaluation.

#### *Évaluation initiale – Contrats d'assurance*

La Société a choisi d'appliquer la méthode de la répartition des primes (« MRP ») à tous ses contrats d'assurance puisque leur période de couverture est inférieure à 12 mois. Ce modèle simplifié peut être utilisé lorsque le périmètre du contrat n'excède pas un an ou lorsque que la Société s'attend raisonnablement à ce que l'évaluation du passif au titre de la couverture restante (« PTCR ») du groupe que donne cette méthode simplifiée ne diffère pas de manière significative de celle que donnerait l'application du modèle général d'évaluation (« MGE »). En vertu de la MRP, lors de la comptabilisation initiale, le PTCR des contrats non déficitaires correspond aux primes reçues.

Un groupe de contrats est déficitaire au moment de la comptabilisation initiale si les flux de trésorerie d'exécution correspondent à une sortie de trésorerie nette. Le cas échéant, un passif correspondant à la sortie de trésorerie nette est comptabilisé à titre d'élément de perte et une perte est comptabilisée à l'état du résultat net et amortie au cours de la période de couverture.

Pour tous les contrats, le délai entre le moment où la prime vient à échéance et le moment où la partie de la couverture du contrat d'assurance qui s'y rattache est fournie est de moins de 12 mois. Ainsi, la Société a fait le choix de ne pas ajuster le PTCR selon la valeur temps de l'argent et l'effet du risque financier.

Due à la nature des contrats, la Société n'a pas inclus d'ajustement au titre du risque non financier dans l'évaluation du passif relatif aux contrats d'assurance. Un ajustement au titre du risque est toutefois inclus dans l'évaluation du passif au titre des sinistres survenus.

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### Contrats d'assurance et de réassurance (suite)

#### *Évaluation initiale – Contrats de réassurance*

La Société évalue ses actifs relatifs aux contrats de réassurance pour un groupe de contrats de réassurance qu'elle détient selon la même méthode que les contrats d'assurance qu'elle émet. Cependant, la méthode est adaptée pour tenir compte des caractéristiques des contrats de réassurance détenue qui diffèrent de celles des contrats d'assurance émis.

Lorsque la Société comptabilise une perte lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaires ou lorsqu'elle ajoute des contrats d'assurance sous-jacents déficitaires à un groupe, elle établit un composant recouvrement de perte dans l'actif au titre de la couverture restante d'un groupe de contrats de réassurance détenue reflétant le recouvrement de perte comptabilisé.

La Société calcule le composant recouvrement de perte en multipliant l'élément de perte comptabilisé au titre des contrats d'assurance sous-jacents et le pourcentage des demandes d'indemnisation relatives aux contrats d'assurance sous-jacents que la Société s'attend à recouvrer au moyen du groupe de contrats de réassurance détenue. La Société utilise une méthode systématique et rationnelle pour déterminer la partie des pertes comptabilisées au titre du groupe de contrats d'assurance qui se rattache aux contrats d'assurance couverts par le groupe de contrats de réassurance détenue lorsque certains contrats du groupe de contrats sous-jacents ne sont pas couverts par le groupe de contrats de réassurance détenue.

Le composant recouvrement de perte modifie la valeur comptable de l'actif au titre de la couverture restante.

#### *Évaluation ultérieure – Contrats d'assurance*

La valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance évalués selon la MRP est la somme du PTCR et du passif au titre des sinistres survenus (« PTSS »). Le PTSS comprend également l'obligation de la Société de régler les autres charges engagées au titre de l'assurance. La Société évalue la valeur comptable du PTCR à la fin de chaque période de présentation de l'information financière en tant que PTCR au début de la période, majoré des primes reçues au cours de la période et réduit du montant comptabilisé à titre de produits des activités d'assurance pour les services rendus au cours de la période.

L'élément de perte inclut dans le PTCR lorsque les contrats sont déficitaires est établi comme étant l'excédent des flux de trésorerie d'exécution qui se rapportent à la couverture restante du groupe sur la valeur comptable du passif au titre de la couverture restante du groupe. Par conséquent, à la fin de la période de couverture du groupe de contrats d'assurance, l'élément de perte est ramené à zéro.

La Société estime le PTSS comme étant le montant des flux de trésorerie d'exécution liés aux sinistres survenus. Les flux de trésorerie d'exécution intègrent avec objectivité l'ensemble des informations raisonnables et justifiables qu'il est possible d'obtenir sans coût ou effort excessif sur le montant, l'échéancier et l'incertitude des flux de trésorerie futurs et reflètent les estimations actuelles du point de vue de la Société. La Société a fait le choix de ne pas ajuster le PTSS selon la valeur temps de l'argent et l'effet du risque financier puisque le délai entre la date du sinistre et le moment où il est payé est de moins de 12 mois.

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### Contrats d'assurance et de réassurance (suite)

#### *Évaluation ultérieure – Contrats d'assurance (suite)*

Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sont occasionnés par les frais de vente, de souscription et de création d'un groupe de contrats d'assurance qui sont directement attribuables au portefeuille de contrats d'assurance dont fait partie le groupe. Étant donné que la période de couverture des contrats d'assurance émis par la Société est inférieure à 12 mois, la Société a choisi de comptabiliser les frais d'acquisition au résultat net lorsqu'ils sont engagés.

#### *Évaluation ultérieure – Contrats de réassurance*

Les contrats de réassurance détenue sont évalués ultérieurement selon la même méthode que les contrats d'assurance émis, adaptée pour tenir compte des caractéristiques des contrats de réassurance détenue.

Le composant recouvrement de perte que la Société a établi est ramené à zéro ultérieurement, conformément aux réductions dans le groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaire, pour tenir compte du fait que le composant recouvrement de perte ne doit pas excéder la partie de la valeur comptable de l'élément de perte du groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaire que la Société s'attend à recouvrer au moyen du groupe de contrats de réassurance détenue.

#### *Présentation à l'état de la situation financière*

La Société a présenté séparément, dans l'état de la situation financière, la valeur comptable des portefeuilles de contrats d'assurance émis qui sont des actifs, des portefeuilles de contrats d'assurance émis qui sont des passifs, des portefeuilles de contrats de réassurance détenue qui sont des actifs et des portefeuilles de contrats de réassurance détenue qui sont des passifs.

### Constatation de produits – autres que les produits des activités d'assurance

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Pour les placements au coût amorti, les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus d'intérêts des placements classés au coût amorti sont comptabilisés au poste « Produits tirés des placements ».

Pour les placements à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») portant intérêts, les produits d'intérêt sont comptabilisés selon le taux d'intérêt stipulé au contrat. Pour les instruments de capitaux propres évalués à la JVRN, les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de recevoir le paiement a été établi. Les revenus d'intérêt et de dividendes des placements à la JVRN sont comptabilisés au poste « Produits tirés des placements ». Les gains et les pertes sur cessions de placements sont établis selon la méthode du coût moyen.

Les revenus d'administration sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés, lorsque leur recouvrement est raisonnablement assuré

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### Instruments financiers

#### *Comptabilisation*

Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la date de la transaction et évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction y afférents sont comptabilisés au résultat net au moment où ils sont engagés.

#### Actifs financiers

La société classe tous ces actifs financiers en fonction du modèle économique en vertu duquel ils sont détenus et des modalités contractuelles de leurs flux de trésorerie. Les catégories de classement sont les suivantes :

- Actifs financiers au coût amorti
- Actifs financiers, incluant les instruments de capitaux propres, obligatoirement évalués ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »)
- Actifs financiers, incluant les instruments de capitaux propres, obligatoirement évalués ou désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »)

La Société n'a aucun actif financier évalué ou désigné à la JVAERG.

#### *Appréciation du modèle économique*

La Société détermine son modèle économique selon le niveau qui reflète le mieux sa gestion des groupes d'actifs financiers aux fins de l'atteinte de ses objectifs d'entreprise. Les informations prises en considération comprennent :

- Les politiques et les objectifs énoncés pour le portefeuille, y compris la question de savoir si la stratégie établie par la direction vise principalement à toucher des produits d'intérêts, à maintenir un profil de taux d'intérêt donné, à faire correspondre la durée des actifs financiers à la durée de passifs connexes ou sorties de trésorerie attendues connexes, ou à tirer des flux de trésorerie de la vente d'actifs;
- La façon dont la performance du modèle économique et des actifs financiers dont la détention s'inscrit dans ce modèle économique est évaluée et présentée aux principaux dirigeants de la Société;
- Les risques qui ont une incidence sur la performance des actifs financiers dont la détention s'inscrit dans ce modèle économique et, en particulier, la façon dont ces risques sont gérés;
- La fréquence, le volume, la valeur et la répartition dans le temps des ventes au cours des périodes antérieures, les raisons qui ont motivé ces ventes et les attentes quant aux ventes futures.

#### *Critère des flux de trésorerie correspondant uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts*

À la deuxième étape du processus de classement, la Société évalue les modalités contractuelles des actifs financiers pour déterminer s'ils donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Aux fins de cette évaluation, le « principal » s'entend de la juste valeur de l'actif financier au moment de la comptabilisation initiale et peut varier sur la durée de vie de l'actif financier.

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### Instruments financiers (suite)

#### Actifs financiers (suite)

*Critère des flux de trésorerie correspondant uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (suite)*

Les intérêts s'entendent d'une contrepartie pour la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé au principal restant dû pour une période donnée et les autres risques et frais qui se rattachent à un prêt de base. L'intérêt peut comprendre une marge qui concorde avec un contrat de prêt de base.

Afin de déterminer si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts, la Société évalue si un actif financier est assorti de modalités contractuelles qui pourraient modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels de telle sorte que l'actif ne respecterait pas cette condition. Pour ce faire, la Société tient compte notamment des éléments suivants :

- Des éventualités qui modifieraient le montant et l'échéancier des flux de trésorerie;
- Des caractéristiques liées à l'effet de levier;
- Des clauses de remboursement anticipé et de prolongation;
- Des clauses qui limitent les droits de la Société aux flux de trésorerie provenant d'actifs spécifiés;
- Des caractéristiques qui modifient la contrepartie pour la valeur temps de l'argent.

#### *Actifs financiers au coût amorti*

Un actif financier doit être évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies :

- La détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ; et
- Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

La Société comptabilise les certificats de placements garantis, les comptes débiteurs, les produits de placements à recevoir et les autres éléments d'actifs au coût amorti.

#### *Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net*

Les actifs financiers évalués à la JVRN sont ceux qui sont gérés dans un modèle d'affaires de juste valeur ou pour lesquels le modèle économique n'est ni de percevoir les flux de trésorerie contractuels, ni, à la fois, de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. De plus, lors de la comptabilisation initiale, la Société peut désigner irrévocablement un actif financier comme étant évalué à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une non-concordance comptable. Cette catégorie inclut les actifs financiers pour lesquels les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.

La trésorerie et les placements à court terme, les obligations sont comptabilisés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### Instruments financiers (suite)

#### Actifs financiers (suite)

#### Évaluation ultérieure

##### *Actifs financiers au coût amorti*

Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute provision pour dépréciation. Le calcul du coût amorti tient compte des escomptes et des primes à l'acquisition ainsi que des commissions et des coûts qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif.

##### *Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net*

Les actifs financiers évalués à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat net.

##### *Reclassement des actifs financiers*

La Société ne reclasse pas les actifs financiers après leur comptabilisation initiale, sauf dans des circonstances exceptionnelles lorsque la Société acquiert, cède ou abandonne un secteur d'activité.

##### *Dépréciation des actifs financiers*

La Société comptabilise une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour tous les titres de créance qui ne sont pas détenus à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les pertes de crédit attendues sont comptabilisées en deux étapes. Lorsque le risque de crédit que comporte l'actif financier n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, les pertes de crédit attendues comptabilisées correspondent aux pertes de crédit attribuables à des défaillances pouvant survenir dans les douze prochains mois. Dans les cas où l'exposition au risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, une provision pour pertes est requise pour les pertes de crédit attendues jusqu'à fin de la période d'exposition au risque, sans égard au moment où la défaillance se produit.

La Société calcule les pertes de crédit attendues en fonction de scénarios permettant d'évaluer l'insuffisance de flux de trésorerie attendus, actualisée au taux d'intérêt effectif approprié. Une insuffisance de flux de trésorerie est la différence entre les flux de trésorerie qui sont dus à la Société aux termes du contrat et les flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir.

Au 31 décembre 2025 et 2024, la Société n'a comptabilisé aucune pertes ou correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. La Société calcule les amortissements selon la méthode linéaire en tenant compte, à titre de déduction, de la valeur résiduelle. La durée d'amortissement est basée sur les durées d'utilité estimées suivantes :

Équipements informatiques	5 ans
---------------------------	-------

Les estimations importantes relatives à la valeur résiduelle et à la durée d'utilité sont revues au besoin, mais au moins une fois l'an. Tout changement représente une modification d'une estimation comptable et doit être comptabilisé de manière prospective.

### Dépréciation des actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Une dépréciation doit être constatée à l'état du résultat net lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable. Dans un tel cas, le montant de la dépréciation est égal à l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie sur sa valeur recouvrable.

Lorsqu'une dépréciation est comptabilisée à l'état du résultat net, elle peut être renversée lorsque, au cours d'une période ultérieure, la juste valeur de l'actif a augmenté et que cette augmentation peut être objectivement liée à un événement postérieur à la comptabilisation de la dépréciation. La reprise ne doit pas aboutir à une valeur comptable de l'actif supérieure au coût amorti qui aurait été obtenu à la date de reprise de la dépréciation, si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée. Le montant de la reprise est comptabilisé à l'état du résultat net.

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### Impôts

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur le résultat. En vertu de cette méthode, la charge d'impôts est égale au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé inclus dans la détermination du résultat.

L'impôt exigible est le montant attendu des impôts sur le résultat payable au titre du résultat imposable de l'exercice, d'après les lois fiscales et les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date des états financiers, ainsi que tout ajustement relatif aux impôts payables des exercices précédents.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction des différences temporelles existantes entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et des passifs, et calculés d'après les lois fiscales et les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliqueront à la date de résorption prévue des différences temporelles.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un résultat imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible dans le futur. Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes autorités fiscales.

### Conversion des transactions en devises étrangères

Les états financiers de la Société sont présentés en dollars canadiens qui est également sa devise fonctionnelle, soit la devise de l'environnement économique principal dans lequel opère la Société.

Les transactions en devises étrangères sont converties en devise fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. À la fin de chaque période, les actifs et les passifs monétaires en devises étrangères sont convertis en devise fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière.

Les écarts de change découlant de la conversion des éléments monétaires en devises étrangères classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances et passifs financiers sont comptabilisés à l'état du résultat net. Les écarts de change découlant de la conversion des instruments financiers en devises étrangères classés comme étant disponibles à la vente sont comptabilisés à l'état du résultat global.

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

---

### 3. Estimations, hypothèses et jugements significatifs

Les estimations, hypothèses et jugements significatifs sont évalués sur une base continue et sont fondés sur l'expérience historique et d'autres facteurs, incluant l'anticipation d'événements futurs qui pourraient avoir un impact financier sur la Société et dont la probabilité est raisonnable selon les circonstances.

La Société effectue des estimations et des hypothèses concernant le futur, incluant les impacts financiers de la pandémie mondiale et l'incertitude relative à l'environnement économique et au taux d'inflation. Les hypothèses économiques et d'inflation n'ont que peu d'incidence sur l'évaluation des passifs à court terme. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations, hypothèses et jugements qui ont un risque d'entraîner un ajustement significatif aux valeurs comptables des actifs et passifs des états financiers se détaillent comme suit :

- Justes valeurs des placements (notes 2 et 6 d));
- Classification et évaluation des contrats d'assurance émis et de réassurance détenue (note 12);
- Régimes de retraite et autres avantages complémentaires (note 18).

### 4. Modifications des principales méthodes comptables

#### Modifications des principales méthodes comptables à venir

En avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18 – *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui remplacera les dispositions de la norme IAS 1 - *Présentation des états financiers* et reconduit plusieurs de ses exigences.

La norme IFRS 18 établit une structure définie pour l'état des résultats par le biais de la classification des produits et des charges en catégories définies distinctes et de l'imposition de nouveaux sous-totaux dans le but d'améliorer la comparabilité. Elle exige que des informations spécifiques sur les indicateurs de performance définis par la direction, qui consistent en des sous-totaux de produits et de charges publiés en dehors des états financiers, soient divulguées dans une note unique aux états financiers afin d'améliorer la transparence de ces indicateurs de performance définis par la direction. Elle fournit des directives sur le classement de l'information dans les états financiers primaires ou dans les notes.

Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 18 s'appliqueront de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers.

En mai 2024, l'IASB a publié un amendement aux normes IFRS 9 – *Instruments financiers* et IFRS 7 – *Instruments financiers – informations à fournir*.

L'amendement *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers* introduit un choix de méthode comptable concernant la décomptabilisation des passifs financiers réglés via un système de paiement électroniques, clarifie le classement et les caractéristiques de certains types d'actifs financiers et ajoute des exigences d'information à fournir relatives aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et aux instruments financiers assortis de modalités contractuelles.

Les dispositions de cet amendement s'appliquent de manière rétrospective modifiée aux états financiers ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

---

### 5. Rôle de l'actuaire désignée et des auditeurs indépendants

L'actuaire désignée est mandaté par le conseil d'administration et sa responsabilité est d'établir les passifs relatifs aux contrats d'assurance annuellement selon les normes de l'Institut canadien des actuaires et selon IFRS. Dans l'établissement des actifs et passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de réassurance, l'actuaire désignée doit émettre des hypothèses quant aux taux de sinistralité, de dépenses et d'autres éléments qui pourraient être pris en compte. L'étendue de l'évaluation et l'opinion de l'actuaire sont énoncées dans le rapport de l'actuaire désignée.

Les auditeurs indépendants sont nommés par le conseil d'administration. Leur mission consiste à réaliser un audit indépendant des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et à émettre au conseil d'administration leur rapport sur ces états financiers. Dans le cadre de leur mission d'audit, les auditeurs indépendants utilisent le travail de l'actuaire désignée ainsi que son rapport sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance. L'étendue de l'audit et l'opinion des auditeurs sont énoncées dans le rapport des auditeurs indépendants.

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

### 6. Placements

a) Classement, valeur comptable et juste valeur des placements

2025			
	Obligatoirement classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Total
	\$	\$	\$
<b>Placements</b>			
Trésorerie	9 051	-	9 051
Obligations - Gouvernementales	-	101 664	101 664
Obligations - Corporatives – Publiques	-	17 713	17 713
	<b>9 051</b>	<b>119 377</b>	<b>128 428</b>

2024			
	Obligatoirement classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Total
	\$	\$	\$
<b>Placements</b>			
Trésorerie	13 808	-	13 808
Obligations - Gouvernementales	-	90 815	90 815
Obligations - Corporatives – Publiques	-	23 530	23 530
	<b>13 808</b>	<b>114 345</b>	<b>128 153</b>

La société investit selon sa politique de placements ainsi que dans les limites prévues par la loi et les organismes de réglementation.

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

### 6. Placements (suite)

#### b) Produits tirés des placements

	2025	2024
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net		
Intérêts et amortissement de l'escompte/prime	3 988	1 807
Dividendes, fonds et autres	-	2 510
	3 988	4 317
Frais de placements	(260)	(375)
	3 728	3 942

#### c) Variation de la juste valeur et résultats sur cessions des placements

	2025	2024
	\$	\$
Placements obligatoirement évalués à la JVRN		
Variation de la juste valeur	-	3 583
Pertes sur cession de placements	-	(2 181)
Gains de change sur conversion de devises étrangères	-	496
Placements désignés à la JVRN		
Variation de la juste valeur	343	359
Gains sur cession de placements	176	2 143
	519	4 400

#### d) Juste valeur

Les actifs et les passifs financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière sont classifiés selon le niveau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur est composée des niveaux suivants :

- Niveau 1 Évaluation fondée sur les cours de marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 Techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les cours de marché visés au niveau 1, qui sont observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif, directement ou indirectement.

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

### 6. Placements (suite)

d) Juste valeur (suite)

#### Évaluation des placements

##### *Obligations et autres placements*

La Société utilise les services de gestionnaires de placements reconnus (les « gestionnaires ») pour l'évaluation de la juste valeur de l'ensemble de ses obligations et certains autres placements. Les gestionnaires utilisent les cours de marché observables sur des marchés actifs pour des placements identiques.

Si des placements ne se transigent pas sur une base quotidienne, les gestionnaires préparent un estimé de l'évaluation de la juste valeur pour ces placements en utilisant des techniques et modèles d'évaluation qui comprennent entre autres l'utilisation des informations disponibles sur des transactions récemment conclues sur le marché entre des parties bien informées et consentantes dans des conditions normales de concurrence, la référence à la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles d'évaluation des options.

Les données utilisées par les gestionnaires dans l'application de la technique d'évaluation représentent les attentes raisonnables du marché et les évaluations des facteurs risque / rendement inhérents à l'instrument financier. Si le gestionnaire ne peut pas procéder à l'évaluation de la juste valeur d'un placement à cause de l'absence de données pertinentes dans le marché, la Société produit un estimé de la juste valeur en utilisant les mêmes techniques et modèles d'évaluation que les gestionnaires, en ayant recours à des hypothèses pour les données de marché à utiliser qui ne sont pas disponibles en vertu des conditions actuelles de marché. Dépendamment des données observables sur le marché, l'estimé de la juste valeur fournie par ces gestionnaires est inclus dans les montants divulgués dans le niveau 2 de la hiérarchie.

##### *Hiérarchie des évaluations à la juste valeur*

Les tableaux suivants présentent les actifs financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente et qui sont classifiés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

	Évaluation de la juste valeur 2025		
	Total	Niveau 1	Niveau 2
Trésorerie	9 051	9 051	-
Obligations	119 377	-	119 377
	<b>128 428</b>	<b>9 051</b>	<b>119 377</b>

  

	Évaluation de la juste valeur 2024		
	Total	Niveau 1	Niveau 2
Trésorerie	\$ 13 808	\$ 13 808	-
Obligations	114 345	-	114 345
	<b>128 153</b>	<b>13 808</b>	<b>114 345</b>

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 au cours des exercices terminés le 31 décembre 2025 et 2024.

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

---

## 7. Gestion des risques financiers

### Politique générale de gestion des risques

La Société a une politique de gestion intégrée des risques qui décrit le cadre et identifie les politiques, procédures et contrôles que la Société a mis en place pour gérer ses risques afin de rencontrer son obligation légale de suivre des pratiques de gestion saines et prudentes. Les instruments financiers de la Société sont gérés de façon intégrée et globale. Le conseil d'administration de la Société ainsi que ses comités ont la responsabilité de s'assurer que la Société a mis en place diverses politiques de gestion des risques afin d'encadrer la gestion de la direction en regard des différents risques identifiés. La direction s'assure de créer un environnement propice à la gestion efficace des risques. Elle s'assure aussi que les gestionnaires évaluent avec rigueur les risques importants auxquels la Société est exposée et qu'ils agissent avec prudence et discipline à l'intérieur des limites de risques prévues.

Dans la poursuite de ses activités, la Société est exposée à différents risques associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance et de réassurance, dont les principaux sont les suivants :

### *Risque de liquidité*

Le risque lié à la liquidité représente l'éventualité que la Société ne soit pas en mesure de réunir au moment approprié les liquidités nécessaires pour respecter ses obligations financières. La gestion de ce risque s'effectue par le biais d'un appariement des placements avec les engagements financiers et d'une gestion rigoureuse de la trésorerie. Par ailleurs, afin de maintenir un niveau approprié de liquidités, la Société s'assure qu'une bonne proportion de ses placements est détenue dans des titres de qualité facilement négociables selon un marché organisé. La direction surveille régulièrement et évalue continuellement la disponibilité de diverses formes de crédit d'exploitation et d'autres formes de crédit.

L'échéance des passifs financiers et des contrats d'assurance émis et de réassurance détenue varie d'un élément à l'autre. Les comptes créditeurs sont généralement payables entre un et six mois suivant la réception du service. L'échéancier des passifs liés aux contrats d'assurance dépendra de l'évolution des dossiers, mais ces derniers sont payés dans un délai de moins d'un an suivant la date d'acquisition. La valeur comptable de ces passifs financiers représente l'exposition maximale au risque de liquidité.

### *Risques de crédit et de concentration*

Le risque de crédit correspond à l'éventualité d'une perte financière si une contrepartie ou un débiteur ne respecte pas ses engagements envers la Société. Il constitue un risque important auquel la Société est exposée et provient principalement de l'exposition liée à ses différents portefeuilles de placements et des activités d'assurance. Le risque de concentration survient lorsque des opérations ou des investissements sont effectués avec une entité ou des entités ayant des caractéristiques similaires ou exerçant des activités dans un même secteur ou dans une même région géographique ou lorsque des produits ou des actifs importants sont liés à une même entité.

Les politiques de la Société visent à atténuer ces risques en assurant une saine diversification des secteurs d'activité et des régions géographiques, en limitant l'exposition à un même émetteur, client ou réassureur et en recherchant une qualité de crédit élevée de ces derniers. Les actifs de la Société font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par la direction, le conseil d'administration et ses comités.

Aucun actif financier de la Société pour lequel un risque de défaut s'est matérialisé n'a été considéré comme en souffrance ou déprécié au 31 décembre 2025. La Société entretient d'étroites relations avec ses clients et réassureurs et gère minutieusement la collection des sommes qui lui sont dues.

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

---

### 7. Gestion des risques financiers (suite)

#### Politique générale de gestion des risques (suite)

##### *Risques de crédit et de concentration (suite)*

Les actifs assujettis à un risque de crédit comprennent la trésorerie, les placements à court terme, les obligations, les produits de placements à recevoir, les actifs relatifs aux contrats de réassurance, les comptes débiteurs. La valeur comptable de ces actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit. Les montants sont généralement perçus entre un et six mois suivant leur émergence ou selon les modalités du titre détenu ou du contrat d'assurance ou du traité de réassurance.

La Société investit une partie de ses placements dans des obligations corporatives ayant une cote de crédit au moins égale à « BBB » à la date d'acquisition, selon une agence de notation reconnue. L'exposition de la Société à des créances douteuses et à des titres ayant une cote de crédit de moins de « BBB » n'est pas significative. La trésorerie et les certificats de placements garanties sont détenues auprès de différents gouvernements et grandes banques à charte canadiennes, dont la notation de crédit est généralement de très bonne qualité, afin de diminuer le risque de crédit associé à ces actifs. Les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont considérés à faible risque de crédit ainsi que le montant de dépréciation à comptabiliser n'est pas important au 31 décembre 2025.

La Société revoit son exposition au risque de crédit et de concentration relié aux montants recouvrables de ses réassureurs. La Société n'est pas libérée de ses obligations envers ses assurés dans la mesure où un réassureur ne respecterait pas ses obligations. La Société effectue annuellement une revue de la cote de crédit ainsi que de la capitalisation de ses réassureurs afin de mitiger son risque de crédit. La qualité du crédit des actifs relatifs aux contrats de réassurance est de généralement de A.

La nature de l'exposition de la Société au risque de crédit et ses objectifs, politiques et processus utilisés pour gérer et mesurer les risques n'ont pas changé par rapport à la période précédente.

La Société gère activement sa gamme de produits pour s'assurer qu'il n'y a pas de concentration importante du risque de crédit.

##### *Risque lié au taux d'intérêt*

Le risque lié au taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier, d'un contrat d'assurance ou d'un contrat de réassurance détenue fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Pour gérer les besoins d'appariement, la Société segmente les placements par blocs d'appariement selon la structure des flux monétaires des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les flux monétaires et le rendement des placements doivent tendre à correspondre à ceux des engagements contractuels.

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

### 7. Gestion des risques financiers (suite)

#### *Risque lié au taux d'intérêt (suite)*

La trésorerie, les placements à court terme, les certificats de placements garantis et les obligations portent habituellement intérêt à taux fixes et exposent donc la Société au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt du marché. Les autres instruments financiers ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'habituellement ils ne portent pas intérêt. Les sommes à payer et à recevoir en vertu des contrats d'assurance et de réassurance détenue sont réglées dans un délai de moins d'un an et ne sont donc pas assujetties au risque lié au taux d'intérêt. La Société estime qu'une variation de 1% sur l'exposition totale au risque lié au taux d'intérêt serait de 2 593 \$ au 31 décembre 2025 (2 412 \$ au 31 décembre 2024).

#### *Risque lié au taux de change*

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier, d'un contrat d'assurance ou d'un contrat de réassurance détenue fluctuent en raison des variations des cours en devises étrangères. Le risque de change de l'ensemble des sociétés du groupe est géré de façon intégrée et globale au niveau de la Société.

Au 31 décembre 2025, la Société n'est pas exposée à un risque de change significatif.

### 8. Comptes débiteurs

	2025	2024
	\$	\$
Sommes à recevoir de sociétés d'assurance	1 634	3 500
Autres comptes débiteurs	2 068	1 907
Sommes à recevoir de sociétés sous contrôle commun	27 574	26 111
	<b>31 276</b>	<b>31 518</b>

### 9. Immobilisations corporelles

	Équipements informatiques	
	2025	2024
	\$	\$
<b>Coût</b>		
Au début de l'exercice	4 325	4 927
Acquisitions	-	4
Radiation/Transfert	(351)	(606)
À la fin de l'exercice	<b>3 974</b>	<b>4 325</b>
<b>Amortissement cumulé</b>		
Au début de l'exercice	2 031	1 521
Amortissement	925	1 116
Radiation/Transfert	(351)	(606)
À la fin de l'exercice	<b>2 605</b>	<b>2 031</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>1 369</b>	<b>2 294</b>

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

### 10. Autres éléments d'actif

	2025	2024
	\$	\$
Frais payés d'avance	142	59
Impôts à recouvrer (note 14)	145	-
Actifs d'impôts différés (note 14)	10 022	3 484
	<b>10 309</b>	<b>3 543</b>

### 11. Gestion des risques d'assurance

L'exposition aux risques d'assurance les plus importants proviennent des risques de morbidité avec ou sans multirisques de frais médicaux à l'étranger, de conditions médicales préexistantes, de dommages, de pertes de bagages et d'annulation/interruption de voyage.

#### Politique générale de gestion des risques

Les risques d'assurance sont principalement contrôlés par l'utilisation de politiques de réclamations et de tarification appropriées. La volatilité du surplus net est réduite par l'utilisation d'ententes de réassurance qui sont conformes aux stratégies approuvées par le conseil d'administration. Des contrôles sont maintenus sur les pratiques de gestion des réclamations afin de s'assurer que les paiements sont effectués de manière adéquate et en temps opportun.

#### Stratégie pour la gestion des risques

En conformité avec les exigences contractuelles et réglementaires et la bonne gestion de la Société, des politiques ont été mises en place afin de s'assurer que la totalité des risques souscrits n'affecte pas défavorablement la capacité de la Société de payer les prestations, sinistres et frais de règlement lorsqu'ils sont dus. Les procédures utilisées pour la supervision de la tarification sont importantes afin de s'assurer que la Société soit rémunérée adéquatement pour les risques qu'elle assume. La gestion du capital ainsi que l'évaluation du capital réglementaire sont aussi des aspects importants de la stratégie de gestion des risques de la Société.

#### *Tarification*

Le risque de tarification est principalement géré par l'entremise d'une analyse régulière de la suffisance de la tarification des produits de la Société par rapport aux résultats techniques récents, des limites d'autorité spécifiques et un contrôle de la qualité sur le processus d'acceptation des risques d'assurance. Au besoin, les hypothèses de tarification sont révisées.

#### *Réassurance*

Dans le cours normal de ses activités, la Société utilise la réassurance pour limiter et diversifier son risque à l'égard de ses passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les risques réassurés ne dégagent pas la Société de sa responsabilité envers les assurés. Toutefois, ceci lui permet de récupérer des réassureurs la portion cédée des demandes de règlements qui lui sont présentées. La Société détermine sa rétention sur chaque risque assumé, soit en tranche fixe ou en quote-part jusqu'à un montant maximum fixe pour chaque ligne d'affaires.

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

---

### 11. Gestion des risques d'assurance (suite)

#### Stratégie pour la gestion des risques (suite)

##### *Gestion des charges afférentes aux activités d'assurance*

Des procédures de contrôle sont mises en place pour la gestion des charges afférentes aux activités d'assurance afin de s'assurer qu'une évaluation appropriée est effectuée pour la détermination des prestations, sinistres et dépenses à payer. Ces contrôles incluent, sans y être limités, l'application des procédures prévues dans les politiques internes et la mise en place de limites de délégation d'autorité.

#### Concentration du risque d'assurance

L'exposition au risque découlant de prestations importantes est gérée par l'utilisation d'une rétention maximum par type de risque assumé (morbidity et soins médicaux) par individu. La concentration des risques par type de produits est gérée par la surveillance des affaires en-vigueur de la Société ainsi que par le volume de production annuelle. Les affaires de la Société sont protégées contre des prestations multiples simultanées qui surviendraient à la suite d'une concentration du risque d'assurance par le biais d'ententes de réassurance catastrophe. Ces ententes procurent une protection contre des prestations multiples simultanées diverses et protègent la Société contre une concentration du risque d'assurance. L'exposition au risque de la Société sont tous des risques à court terme.

#### Méthodes utilisées pour l'évaluation et la surveillance des expositions au risque

##### *Exposition au risque*

Pour permettre à la direction de juger jusqu'à quel point la Société est en mesure de satisfaire aux normes des organismes de réglementation en matière de solvabilité, l'actuaire désignée procède à l'analyse annuelle de la solvabilité actuelle et future de la Société en fonction de divers scénarios. L'actuaire désignée détermine les hypothèses sur la croissance de l'entreprise, les placements, la morbidité, les dépenses et les autres éléments relatifs aux polices et d'autres facteurs internes et externes pouvant affecter la solvabilité de la Société, en mesure l'incidence potentielle et précise les mesures permettant d'atténuer ces risques.

##### *Gestion du capital*

Le capital comprend le capital-actions, le surplus d'apport, les bénéfices non répartis et le cumul des autres éléments du résultat global. Au 31 décembre 2025, le capital totalise 87 435 \$ (64 415 \$ au 31 décembre 2024).

Dans le cadre de la gestion de son capital, la Société poursuit des objectifs de saine capitalisation et de bonne solvabilité afin d'assurer la protection du capital, de respecter les exigences établies par les organismes de réglementation et de favoriser son développement et sa croissance.

Afin d'assurer l'atteinte de ses objectifs, la Société s'est dotée de saines pratiques de gestion visant à soutenir ses orientations stratégiques et ses cibles financières et permettant le maintien d'un niveau adéquat de fonds propres.

La Société a pour politique de maintenir sa capitalisation à un niveau qui excède les exigences en capital réglementaires minimales appropriées dans les territoires où elle exerce ses activités. Les exigences de suffisance de capital en assurance de personnes (« ESCAP ») établies par l'*Autorité des Marchés Financiers* (« AMF ») sont en place pour renforcer les mécanismes de protection des assurés et ont trait principalement à la capacité de la Société à acquitter les prestations, sinistres et frais de règlement futurs. Ces exigences doivent être maintenues continuellement tout au long de l'exercice. Au 31 décembre 2025, le ratio ESCAP de la Société est supérieur au ratio cible qu'elle s'est fixée.

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

### 12. Contrats d'assurance émis et de réassurance détenue

#### Rapprochement du passif net relatif aux contrats d'assurance émis

Le rapprochement du passif net relatif aux contrats d'assurance émis, présentant le passif au titre de la couverture restante et le passif au titre des sinistres survenus, est présenté dans le tableau ci-dessous.

	2025			
	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus	Total
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Estimation des flux de trésorerie d'exécution	
\$	\$	\$	\$	
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>52 394</b>	-	<b>49 842</b>	<b>102 236</b>
Produits des activités d'assurance	(172 438)	-		(172 438)
Charges afférentes aux activités d'assurance				
Charges de sinistres et autres charges	-	-	161 319	161 319
Pertes sur contrats déficitaires et reprises de ces pertes	-	-	-	-
Variation du passif au titre des sinistres survenus	-	-	(7 652)	(7 652)
<b>Résultat des activités d'assurance</b>	<b>(172 438)</b>	-	<b>153 667</b>	<b>(18 771)</b>
<b>Total des variations dans l'état du résultat net</b>	<b>(172 438)</b>	-	<b>153 667</b>	<b>(18 771)</b>
<b>Flux de trésorerie</b>				
Primes reçues	167 104	-	-	167 104
Paiement des sinistres survenus et des autres charges		-	(166 569)	(166 569)
<b>Total des flux de trésorerie</b>	<b>167 104</b>	-	<b>(166 569)</b>	<b>535</b>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>47 060</b>	-	<b>36 940</b>	<b>84 000</b>

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

### 12. Contrats d'assurance émis et de réassurance détenue (suite)

#### Rapprochement du passif net relatif aux contrats d'assurance émis (suite)

	2024		Passif au titre des sinistres survenus	Total
	Passif au titre de la couverture restante			
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Estimation des flux de trésorerie d'exécution	
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	14 667	-	20 120	34 787
Produits des activités d'assurance	(108 636)	-	-	(108 636)
Charges afférentes aux activités d'assurance				
Charges de sinistres et autres charges	-	-	109 659	109 659
Pertes sur contrats déficitaires et reprises de ces pertes	-	-	-	-
Variation du passif au titre des sinistres survenus	-	-	1 626	1 626
<b>Résultat des activités d'assurance</b>	(108 636)	-	111 285	2 649
<b>Total des variations dans l'état du résultat net</b>	(108 636)	-	111 285	2 649
<b>Flux de trésorerie</b>				
Primes reçues	121 017	-	-	121 017
Paiement des sinistres survenus et des autres charges	-	-	(122 531)	(122 531)
<b>Total des flux de trésorerie</b>	121 017	-	(122 531)	(1 514)
<b>Autres variations (note 18)</b>	25 346	-	40 968	66 314
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	52 394	-	49 842	102 236

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

### 12. Contrats d'assurance émis et de réassurance détenue (suite)

#### Rapprochement de l'actif net de réassurance détenue

Le rapprochement de l'actif net de réassurance détenue, présentant l'actif au titre de la couverture restante et l'actif au titre des sinistres survenus, est présenté dans le tableau ci-dessous.

	2025		Actif au titre des sinistres survenus	Total
	Actif au titre de la couverture restante	Actif au titre de la couverture restante		
	Excluant le composant de recouvrement de perte	Composant de recouvrement de perte	Estimation des flux de trésorerie d'exécution	
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	(424)	-	3 186	2 762
Imputation des primes de réassurance	(1 797)	-	-	(1 797)
Montants recouvrables auprès des réassureurs liés aux sinistres survenus				
Montants recouvrables pour les sinistres survenus et autres dépenses	-	-	680	680
Recouvrement de perte sur contrats déficitaire et ajustements	-	-	-	-
Variation des montants recouvrables liés aux sinistres survenus	-	-	(1 429)	(1 429)
<b>Charges) nettes des activités de réassurance</b>	(1 797)	-	(749)	(2 546)
<b>Total des variations dans l'état du résultat net</b>	(1 797)	-	(749)	(2 546)
<b>Flux de trésorerie</b>				
Primes payées	1 999	-	-	1 999
Montants reçus	-	-	(942)	(942)
<b>Total des flux de trésorerie</b>	1 999	-	(942)	1 057
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	(222)	-	1 495	1 273

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

### 12. Contrats d'assurance émis et de réassurance détenue (suite)

#### Rapprochement de l'actif net de réassurance détenue (suite)

	2024		Actif au titre des sinistres survenus	Total
	Actif au titre de la couverture restante			
	Excluant le composant de recouvrement de perte	Composant de recouvrement de perte	Estimation des flux de trésorerie d'exécution	
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	(248)	-	598	350
Imputation des primes de réassurance	(1 229)	-	-	(1 229)
Montants recouvrables auprès des réassureurs liés aux sinistres survenus				
Montants recouvrables pour les sinistres survenus et autres dépenses	-	-	469	469
Recouvrement de perte sur contrats déficitaire et ajustements	-	-	-	-
Variation des montants recouvrables liés aux sinistres survenus	-	-	(36)	(36)
<b>Produits (charges) net(te)s des activités de réassurance</b>	(1 229)	-	433	(796)
<b>Total des variations dans l'état du résultat net</b>	(1 229)	-	433	(796)
<b>Flux de trésorerie</b>				
Primes payées	1 060	-	-	1 060
Montants reçus	-	-	(65)	(65)
<b>Total des flux de trésorerie</b>	1 060	-	(65)	995
<b>Autres variations (note 18)</b>	(7)	-	2 220	2 213
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	(424)	-	3 186	2 762

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

### 12. Contrats d'assurance émis et de réassurance détenue (suite)

#### Hypothèses et jugements importants

La nature des hypothèses et des jugements les plus significatifs utilisés pour la comptabilisation des contrats d'assurance émis et de réassurance détenue et les méthodes ayant servi à établir ces hypothèses et jugements sont décrits ci-après.

#### *i) Sinistralité*

La Société effectue des études de morbidité sur une base régulière sous la forme d'études de suffisance. Ces études sont mises à jour de façon annuelle.

Étant donné la taille de la Société et la nature aléatoire de la sinistralité, la Société peut, cependant, expérimenter une sinistralité différente de celle prévue dans une année donnée.

#### *ii) Dépenses et inflation*

Le calcul du passif au titres des sinistres survenus comprend une estimation des coûts attribuables soit les coûts de gestion des contrats, les dépenses indirectes et autres frais. La Société effectue périodiquement une analyse de dépenses afin de déterminer les dépenses comprises dans le périmètre des contrats.

#### Analyse de sensibilité

Aucun tableau n'est présenté en 2025 et 2024 puisque le portefeuille de produits est composé uniquement de produits à court terme et que la sensibilité aux taux d'intérêt n'est pas significative.

### 13. Comptes créditeurs, provisions et autres éléments de passifs

	2025	2024
	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	868	834
Sommes à payer aux agents et représentants	416	312
Sommes à payer à la société mère	138	857
Droits et autres taxes à payer	30	21
Impôts à payer	379	227
	<b>1 831</b>	<b>2 251</b>

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

### 14. Impôts sur le résultat

La charge d'impôts diffère du montant calculé en appliquant le taux d'imposition combiné fédéral et provincial prévu par la loi au résultat avant impôts en raison des éléments suivants :

	2025	2024
	\$	\$
Résultat avant impôts	16 817	3 323
Taux d'imposition prévu par la loi	26,36%	26,36%
Charge d'impôts prévu	4 433	876
Éléments (non imposables) aux fins fiscales	6	(101)
Ajustement des exercices précédents	(181)	-
Ajustement apporté aux actifs d'impôts futurs à la suite des modifications des taux d'imposition	(27)	(121)
Reconnaissance d'attributs fiscaux non-reconnus antérieurement	(10 560)	-
Autres éléments	126	131
	(6 203)	785

Les incidences fiscales des écarts temporaires qui donnent lieu à des éléments importants d'actifs d'impôts différés au 31 décembre sont présentées ci-dessous :

	2025	2024
	\$	\$
Actifs d'impôts différés :		
Provisions techniques	9 485	1 425
Immobilisations corporelles	(319)	(537)
Pertes reportables	686	2 548
Créditeurs et charges à payer	3	2
Régimes de retraite et autres avantages complémentaires	167	46
	10 022	3 484

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

### 15. Capital-actions

#### *Autorisé*

50 000 000 actions ordinaires, avec droit de vote, participantes, d'une valeur nominale de 1 \$ chacune

50 000 000 actions privilégiées, sans droit de vote, dividende non cumulatif comme il est déterminé par le conseil d'administration, d'une valeur nominale de 1 \$ chacune, rachetables au gré de la Société

		2025	2024
	Nombre	\$	\$
<i>Émis et entièrement libéré</i>			
Solde au début de l'exercice	5 998 583	31 818	4 000
Émission d'actions ordinaires	-	-	27 818
Solde à la fin de l'exercice	5 998 583	31 818	31 818

Au cours de l'exercice 2024, 1 341 061 actions ordinaires, avec droits de vote, de la Société d'une valeur de 18 666 \$ ont été émises en échange des actifs et passifs acquis lors de la réorganisation de la structure des activités (note 18). De plus, 657 522 actions ordinaires, avec droits de vote, de la Société d'une valeur de 9 152 \$ ont été émises en contrepartie de trésorerie.

### 16. Informations additionnelles sur l'état du résultat net

Les éléments suivants sont comptabilisés à l'état du résultat net :

	2025	2024
	\$	\$
Prestations, sinistres et frais de règlement	83 157	56 547
Commissions et allocations	19 936	18 523
Taxes sur primes	4 724	3 272
Amortissement des immobilisations corporelles	925	1 116
Salaires et charges sociales	23 459	16 572
Autres charges	28 616	20 009
	160 817	116 039

#### **Représenté par :**

Charges afférentes aux activités d'assurance excluant les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	133 731	92 762
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	19 936	18 523
Inclus dans « Charges afférentes aux activités d'assurance »	153 667	111 285
Inclus dans « Frais généraux »	7 150	4 754
	160 817	116 039

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

### 17. Informations additionnelles sur l'état des flux de trésorerie

	2025	2024
	\$	\$
Produits de placements à recevoir	21	(152)
Comptes débiteurs	242	(7 096)
Autres éléments d'actif	(228)	4 587
Compte créditeurs, provisions et autres éléments de passif	(420)	(30 751)
	<b>(385)</b>	<b>(33 412)</b>

### 18. Informations relatives aux opérations entre parties liées

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des opérations avec la société mère ultime et ses autres filiales. Les opérations entre parties liées qui ne sont pas mentionnées ailleurs dans les états financiers sont présentées ci-dessous. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange établie et acceptée par les parties liées.

Les produits et les charges provenant d'opérations effectuées avec la société mère ultime et de sociétés sous contrôle commun qui sont comptabilisés à l'état du résultat net sont comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Revenus d'administration	1 995	2 418
Autres revenus - revenus sur pénalité contractuelle	-	12
	<b>1 995</b>	<b>2 430</b>
<b>Charges</b>		
Frais de règlement de sinistres	8 557	5 205
Frais généraux – Honoraires de gestion	957	2 692
Frais généraux – Services informatiques	13 672	5 105
Frais généraux – Salaires et charges sociales (recouvrement)	(131)	(5 023)
	<b>23 055</b>	<b>7 979</b>

En 2025, les frais généraux ne comprennent aucune charge de rémunération des principaux dirigeants, incluant les avantages postérieurs à l'emploi. Il y avait un montant approximatif de 474 \$ en 2024. Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités, y compris les administrateurs.

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

### 18. Informations relatives aux opérations entre parties liées (suite)

La société mère offre aux employés de la Société des régimes de retraite à prestations définies, des régimes d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. La société mère ultime comptabilise la totalité des obligations et des coûts découlant de ces régimes et alloue la quote-part de la charge de retraite et des autres avantages complémentaires de retraite attribuable aux employés de la Société.

Le tableau suivant présente les informations des régimes de retraite à prestations définies de la société mère.

	2025		2024	
	Régimes de retraite	Autres avantages	Régimes de retraite	Autres avantages
	\$	\$	\$	\$
<b>Obligations au titre des prestations définies</b>				
Obligations au titre des prestations définies, début de l'exercice	68 048	642	63 251	667
Coût des services rendus au cours de l'exercice	3 482	32	3 472	33
Cotisations des employés	2 032	-	1 923	-
Prestations versées	(2 979)	(60)	(2 201)	(62)
Intérêts débiteurs	3 327	31	3 047	31
Perte actuarielle (gain actuariel) découlant de :				
Changement dans les hypothèses économiques	(3 774)	(34)	(1 342)	(27)
Expérience du régime	291	-	(102)	-
Obligations au titre des prestations définies, fin de l'exercice	70 427	611	68 048	642
<b>Actifs des régimes</b>				
Juste valeur des actifs des régimes, début de l'exercice	67 584	-	59 248	-
Cotisations de l'employeur	3 174	-	3 144	-
Cotisations des employés	2 032	-	1 923	-
Prestations versées	(2 979)	-	(2 201)	-
Frais d'administration	(416)	-	(374)	-
Intérêts sur les actifs des régimes	3 287	-	2 843	-
Gain d'expérience	843	-	3 001	-
Juste valeur des actifs des régimes, fin de l'exercice	73 525	-	67 584	-
Effet du plafonnement de l'actif net au titre des prestations définies	3 299	-	516	-
<b>Passif au titre des prestations définies</b>	201	611	980	642
<b>Situation de capitalisation</b>				
Déficit des régimes capitalisés	652	-	393	-
Déficit (excédent) des régimes non capitalisés	(451)	611	587	642

En 2025, la Société a comptabilisé une charge de 1 558 \$ (1 224 \$ en 2024) en salaires et charges sociales pour des régimes des retraite à prestations définies et autres avantages postérieurs à l'emploi.

# CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

## Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2025

(En milliers de dollars canadiens)

### 18. Informations relatives aux opérations entre parties liées (suite)

#### Transfert d'actifs et de passifs

Au cours de l'exercice 2024, dans le cadre d'une réorganisation de la structure des activités, toutes les activités d'assurance de l'Association d'Hospitalisation Canadienne, la société mère ultime, ont été transférées à la Société et ces activités constituent un transfert d'entreprises. Par conséquent, les contrats d'assurance, ainsi que les actifs, les autres passifs et les employés liés aux activités d'assurance ont été transférés à la Société en échange de 1 341 060 d'actions ordinaires de la Société (voir note 15) d'une valeur de 18 666 \$. La considération transférée représentait la juste valeur des actifs nets acquis, aussi égale à leur valeur comptable.

#### *Actifs acquis et passifs assumés*

<b>Actifs</b>	
Placements	
Trésorerie	120
Obligations	73 480
Actions privilégiées	26 995
Fonds communs de placements	4 486
Produit de placements à recevoir	480
Comptes débiteurs	7 885
Actifs relatifs aux contrats de réassurance	2 213
	<hr/>
	115 659
<hr/>	
<b>Passifs</b>	
Comptes créditeurs	30 634
Contrat de change à terme à payer	45
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	66 314
	<hr/>
	96 993
	<hr/>
Actif net total acquis	18 666

Dans le cadre de la même réorganisation, la Société a transféré des employés du service de technologie de l'information à la société mère, Corporation Financière Canassurance. Ces transferts n'ont aucune incidence sur les états financiers de la Société à la date du transfert.

### 19. Engagements

Au 31 décembre 2025, par l'entremise de sa société mère, la Société dispose d'une facilité de crédit disponible sous forme de cartes de crédit pour un montant maximum autorisé de 900 \$ (900 \$ au 31 décembre 2024). Cette facilité de crédit est renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2025 et 2024, il n'y avait aucun montant utilisé sous forme de cartes de crédit. Les soldes en souffrance portent intérêt à un taux fixe de 20,99% au 31 décembre 2025 et 2024. La société n'a pas de solde en souffrance.